



## VILLE D'ORANGE – BUDGETS PRIMITIFS 2021

**Présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, destinées à l'information des citoyens (art L 2313-1 du CGCT).**

### **1) Quelques notions de la comptabilité publique :**

Chaque année, les Collectivités Territoriales doivent procéder au vote des divers documents administratifs financiers comme les Comptes de Gestion (CG), les Comptes Administratifs (CA) et les Budgets Primitifs (BP).

La comptabilité publique a établi la règle de séparation de l'ordonnateur (ici le représentant de la Collectivité, le Maire ou le Président) et du Trésorier (le comptable public) afin de garantir la séparation des pouvoirs. Ainsi le Comptable public a un regard sur la bonne imputation des écritures comptables mais pas sur l'opportunité des dépenses ou recettes.

La comptabilité publique doit répondre aux cinq principes essentiels suivants :

- L'annualité : un budget est calqué sur une année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours ;
- L'unicité : tout budget doit être retracé dans un document unique ;
- L'universalité : l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses. Pas d'affectation de recettes à une dépense précise sauf rares exceptions ;
- La spécialité : les crédits sont tous fléchés sur des opérations ou objets bien identifiés ;
- La sincérité : toutes les inscriptions budgétaires doivent refléter la réalité et donc l'exactitude.

Les CG sont la retranscription des écritures passées par le Trésorier. Elles doivent être en absolue concordance avec les écritures passées par la Collectivité sur chaque compte budgétaire. Ils doivent être votés au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les CA sont la retranscription des écritures passées par l'Intercommunalité. Ils doivent être en concordance avec les écritures du CG. Lors du vote des CA, le Maire quitte la séance et la Présidence afin que l'assemblée délibérante lui donne quitus de sa gestion passée. Ils doivent être votés au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les Budgets Primitifs sont l'expression des besoins de la Collectivité en matière financière. Ils doivent être équilibrés tant en recettes qu'en dépenses mais aussi à l'intérieur des sections

de fonctionnement et d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe les recettes et dépenses courantes comme la fiscalité, les dotations de l'Etat, les redevances ainsi que les dépenses liées au fonctionnement courant d'une Collectivité (énergie, consommables, contrats, subventions aux associations etc...) ; La section d'investissement regroupe les lignes budgétaires apportant une plus-value à la commune comme l'acquisition de terrains ou bâtiments, les constructions ainsi que l'achat de véhicules ou matériels pour les plus significatifs. Cela vient compléter l'inventaire de la commune qui est le reflet de ce qu'elle possède.

## 2) **Eléments de contexte : Economique, social, budgétaire, évolution de la population :**

2021 devrait se caractériser par une activité économique en fort rebond avec des chiffres de croissances estimés à 5,1% pour la zone Euro, 4,00% pour les Etats-Unis et jusqu'à 8,0% pour la Chine. Ces chiffres prévisionnels sont bien sûr fortement conditionnés par l'évolution de la pandémie et des mesures qui seront prises afin de lutter contre. Le climat d'optimisme des entreprises, quant à l'évolution de la conjoncture économique, est à la hausse.

Alors que les banques centrales tablent sur un taux d'inflation de 2,00% nécessaire au redémarrage de l'économie mondiale et donc une croissance saine, 2021 devrait atteindre les 0,8% contre 0,3% en 2020.

Néanmoins, les divergences d'opinions entre la banque centrale européenne et la FED (« Federal Reserv System » / Réserve fédérale des Etats-Unis) pourraient entraîner des bulles spéculatives néfastes au bon fonctionnement économique de notre société. Sur le marché des changes, cette politique pourrait affaiblir la valeur du dollar face à l'euro en cas de convergence entre les taux européens et les taux américains, fragilisant alors l'économie européenne, notamment sur ses exportations qui se verraient dégradées.

En zone euro, l'abondance de liquidité a permis de retrouver des niveaux d'intérêts stabilisés à des niveaux très bas, plus faibles même que ceux qui étaient observés en fin d'année 2019.

Les économistes prévoient une augmentation du PIB de 5,8% en 2021 après l'effondrement constaté de 2020 (- 9,5%). Ces prévisions n'ont de sens que dans un contexte de non aggravation de la crise sanitaire, de brexit réussi et du sauvetage du tourisme ou de l'aéronautique entre autres. La baisse de l'emploi au premier semestre 2021 (800 000 emplois) conjuguée à l'évolution négative des prix de l'énergie impacteront l'inflation 2021 et 2022.

### **3) Prévisions du budget 2021 :**

#### **A) En fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont à la baisse de 11,81% (notamment sur les chapitres de virement à la section d'investissement et d'amortissements). Le transfert pour la section d'investissement a considérablement baissé du fait d'un provisionnement prévu de 6 M€.

Les économies potentielles seront pistées et mises en application dès que possible.

Parallèlement, un travail sera entrepris pour maintenir l'excédent de fonctionnement permettant de pouvoir dégager de nouvelles marges de manœuvres en investissement.

L'effort constant sur les recettes de fonctionnement continuera afin d'optimiser ce poste pour lequel les Collectivités perdent petit à petit leur pouvoir décisionnaire. La ligne de conduite est de ne pas ou peu augmenter les taxes ou contributions payées par les usagers, tout en recherchant de nouvelles pistes de recettes. De même, un travail sur l'équité fiscale sera conforté au cours de ce mandat, afin de mettre les Orangeois sur un pied d'égalité.

L'incertitude continue de peser sur les dotations de l'Etat (qui diminuent un peu plus chaque année). De même, la contribution au remboursement de la dette de l'Etat est maintenant pleinement handicapante pour notre Commune qui se voit privée de 42% de sa DGF initiale.

Malgré tout, notre DSUCS devrait progresser cette année, signe de la « pauvreté » de notre commune (en effet la DUSCS n'est versée qu'aux deux premiers tiers des Communes de plus de 10 000 habitants. Des critères d'éligibilités, basés selon un indice synthétique de charges et de ressources, sont utilisés afin de déterminer les communes bénéficiaires).

#### **B) En investissement :**

Notre commune maintiendra cette année pas moins de 27,85 M€ d'inscriptions budgétaires représentant 99,57% de l'investissement total. Autrement dit, la totalité des recettes d'investissements sont dédiées aux dépenses « nobles » d'investissement pour notre commune (les dépenses d'équipements).

Nous pouvons constater la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) conséquent et couvrant la mandature en cours.

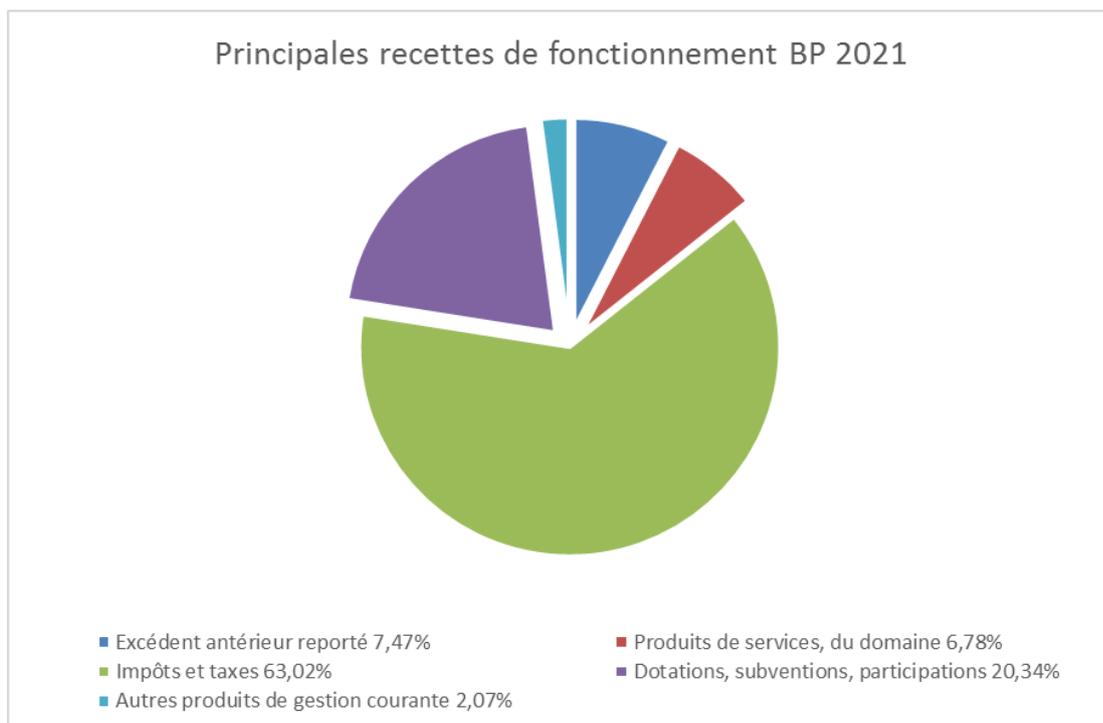
La section d'investissement s'équilibrera à 27,97 M€ démontrant ainsi la volonté de la ville d'Orange d'investir pour le bien-être de ses concitoyens.

### **4) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :**

Les histogrammes ci-dessous indiquent la répartition des divers postes de recettes/dépenses dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

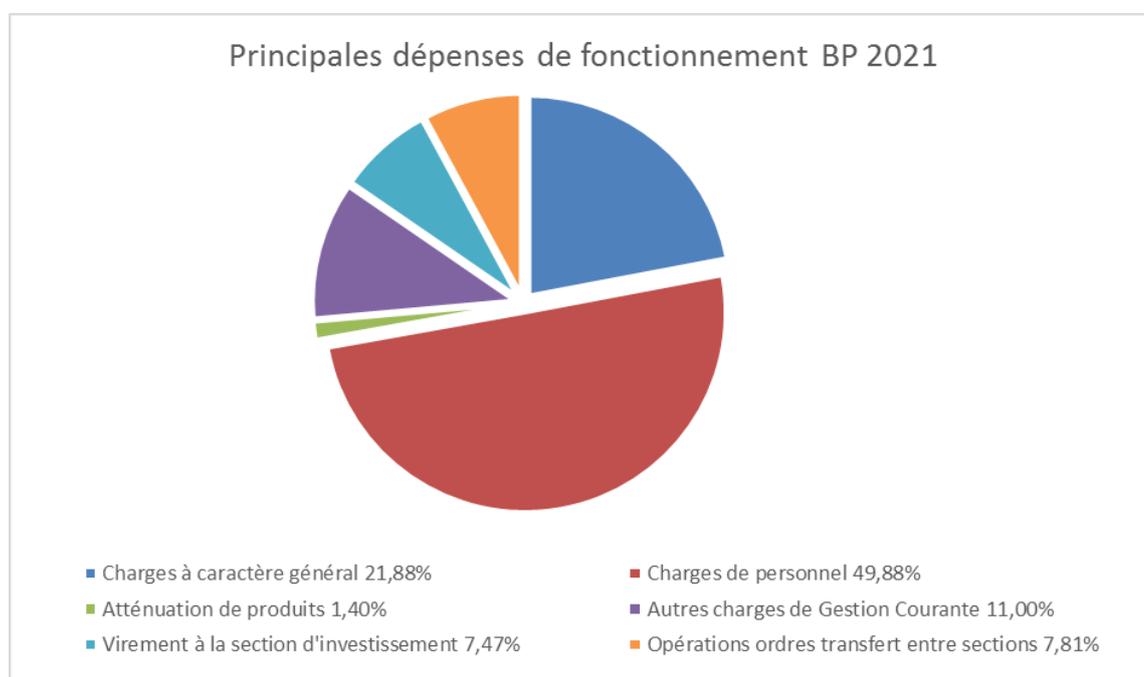
#### **Répartition des principales recettes de fonctionnement**

### Principales recettes de fonctionnement BP 2021



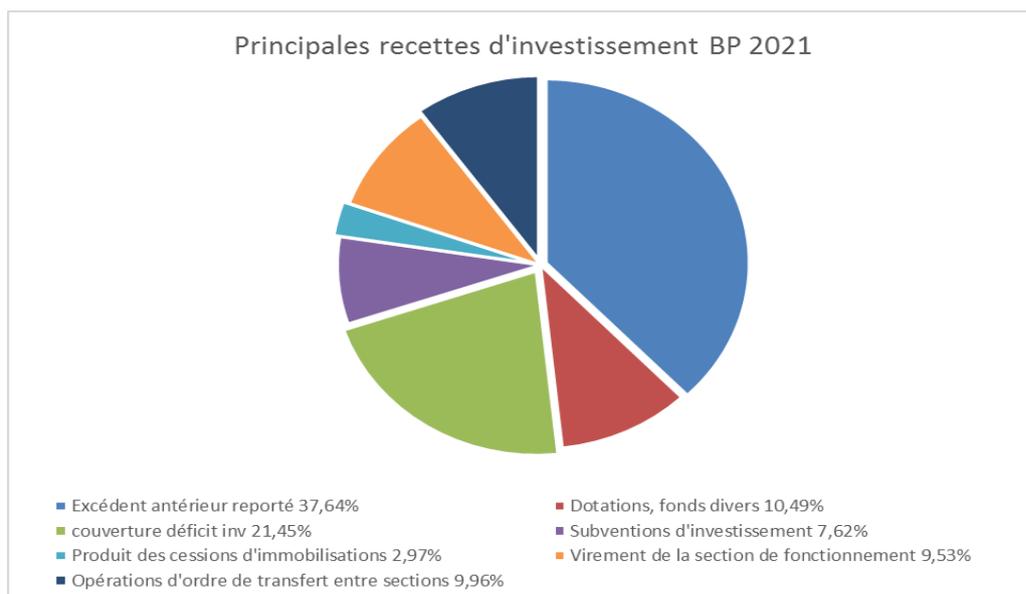
***DIMINUTION DES PRÉVISIONS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT À CAUSE DE LA COVID 19 ET DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES À VENIR***

### Répartition des principales dépenses de fonctionnement



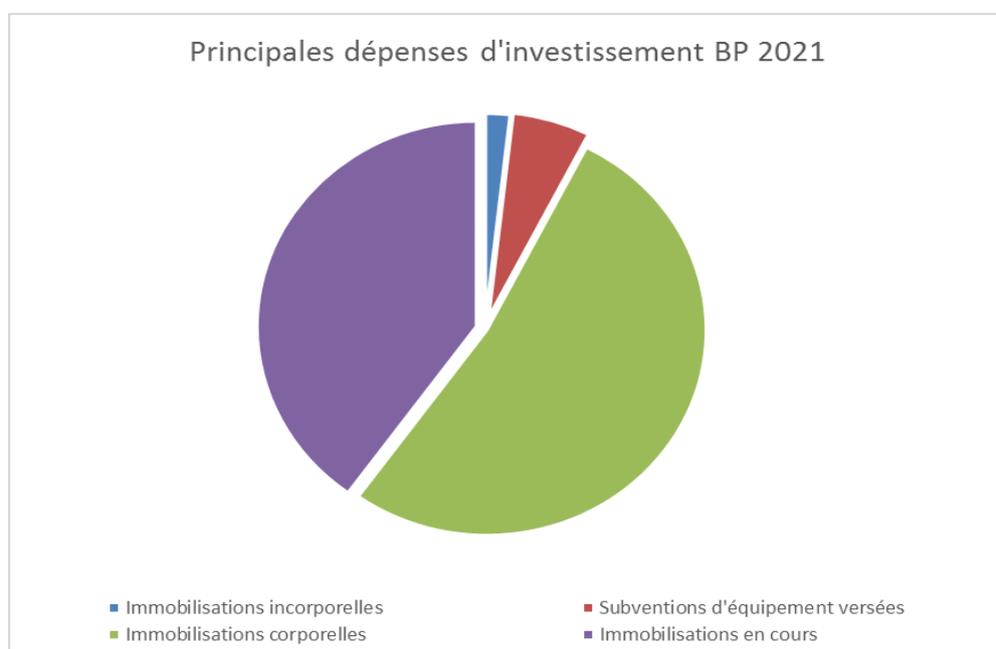
***MAINTIEN DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET EN PARTICULIER DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL ET DE PERSONNEL  
BAISSE DU VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT***

## Répartition des principales recettes d'investissement



***STABILISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :  
BAISSE DU VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT COMPENSÉE  
PAR L'AUGMENTATION DES RÉSULTATS ANTERIEURS REPORTÉS***

## Répartition des principales dépenses d'investissement



***99,57% DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS POUR EMBELLIR NOTRE COMMUNE***

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS - 2021

<b>PATRIMOINE</b>	THEATRE ANTIQUE : restauration des parements	576 788,00 €
	THEATRE ANTIQUE : éclairage, toit de scène, régie, création WC	670 800,00 €
	ARC TRIOMPHE : restitution corniches	782 195,00 €
	CLOTURE MONTEE DES PRINCES	90 000,00 €
	EGLISE NOTRE DAME : restauration décors St Joseph + Ste Anne + Nef	398 484,00 €
	EGLISE ST FLORENT : travaux réfection toiture + oratoire+ façades	228 480,00 €
	HEMICYCLE : mise en valeur des ruines	180 000,00 €
	COLLINE : mise en valeur du château	620 123,00 €
	HOTEL DIEU : création archives municipales	475 117,00 €
	THEATRE MUNICIPAL : Travaux façades + menuiseries extérieures	259 200,00 €
	<b>4 281 187,00 €</b>	
<b>AUTRES BATIMENTS</b>	ECOLES	876 520,00 €
	GYMNASE ARGENSOL	660 000,00 €
	ADAP	60 000,00 €
	REHABILITATION FERME GRENOUILLET	60 000,00 €
	CONSERVATOIRE - SECRETARIAT	180 000,00 €
	MEDIATHEQUE : ETANCHEITE TERRASSE PRIVATIVE	169 000,00 €
	FERME DES COURREGES	120 000,00 €
	CREMATORIUM - REPRISE TRAVAUX INTERIEURS	360 000,00 €
	CONSTRUCTION BATIMENT TECHNIQUE CIMETIERE	1 020 000,00 €
	POSTE DE POLICE	60 000,00 €
	REHABILITATION HALL EXPOSITION	420 000,00 €
	HOTEL DE VILLE	72 000,00 €
	ETUDES / FRAIS DE RECHERCHE	89 000,00 €
	ACQUISITION MAISON RUE CASIMIR MOYNIER	209 000,00 €
	ACQUISITION LOCAL COMMERCIAL 24 R ST MARTIN	80 300,00 €
ACQUISITION IMMEUBLE 36 R DE LA REPUBLIQUE	121 000,00 €	
	<b>4 556 820,00 €</b>	
<b>TERRAINS ET AMENAGEMENTS</b>	WC POURTOULES	201 600,00 €
	DEVIATION NATIONALE 7	1 500 000,00 €
	AQUISITION FRICHE - IMPASSE PRIMEVERS	825 000,00 €
	EV GARE 2EME TRANCHE	70 000,00 €
	CONSTRUCTION BOULODROME	240 000,00 €
	STATION SERVICE / AIRE DE LAVAGE	300 000,00 €
	STADE BALMAIN	200 000,00 €
	PARKING GRENOUILLET	2 160 000,00 €
	EXTENSION CIMETIERE COUDOULET	2 532 000,00 €
	SUBVENTIONS FACADES + OPAH	80 000,00 €
	REHABILITATIONS COMMERCES CENTRE VILLE	600 000,00 €
	<b>8 708 600,00 €</b>	
<b>DIVERS</b>	VIDEOPROTECTION	400 000,00 €
	HORODATEURS	246 000,00 €
	MATERIEL DIVERS	450 000,00 €
	MOTHER GRILL : éclairage scène Théâtre Antique	422 000,00 €
	OUTILLAGE TECHNIQUE	519 850,00 €
	VEHICULES	173 000,00 €
	MOBILIER	184 200,00 €
	MATERIEL DE BUREAU / INFORMATIQUE / LICENCES	504 000,00 €
	COLLECTION VALENTIN CHEYLARD	475 000,00 €
	RESTAURATION ŒUVRES D'ART : CADRES / TABLEAUX / CERAMIQUES	126 195,00 €
	<b>3 500 245,00 €</b>	

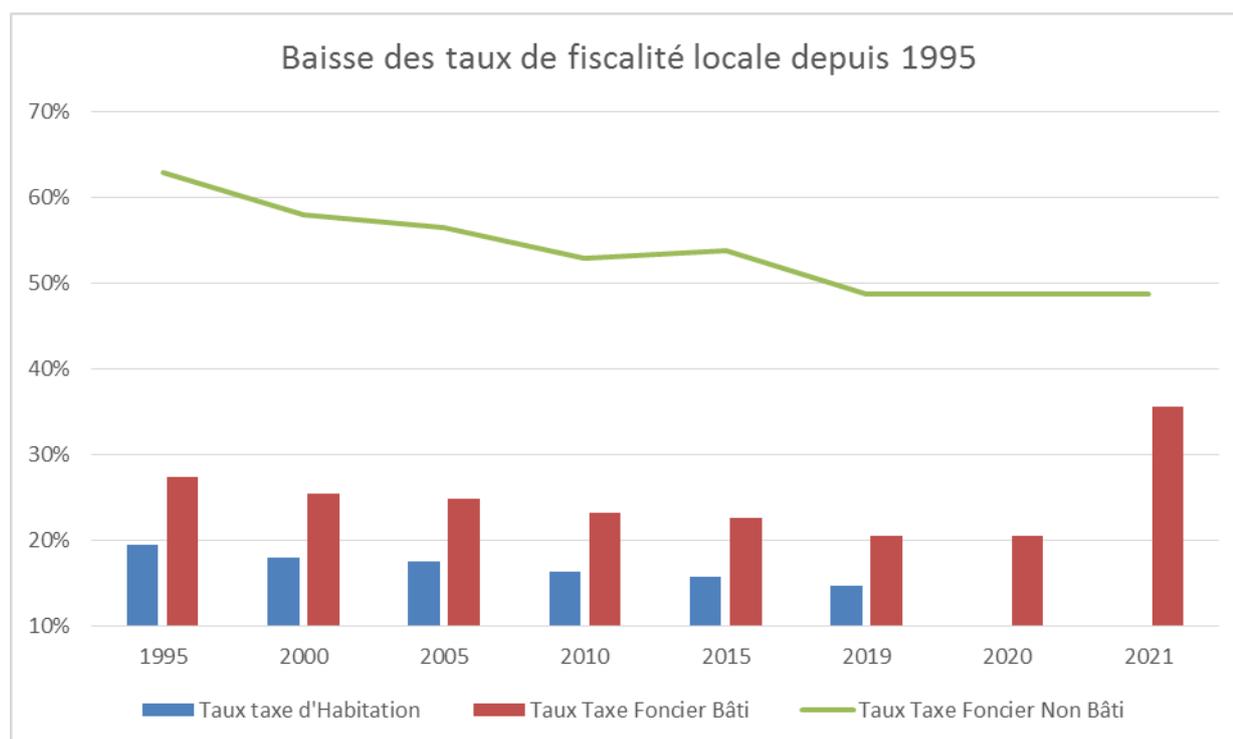
## 5) La fiscalité et les dotations 2021 :

Les taux d'imposition des ménages n'augmenteront pas en 2020. Les recettes de la Taxe d'Habitation sont désormais compensées par l'Etat.

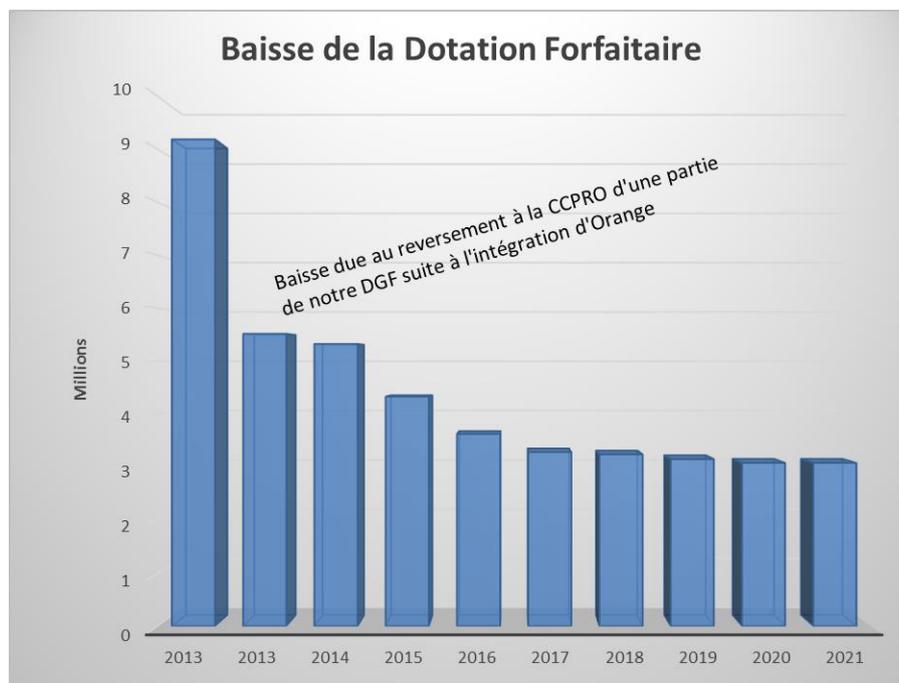
	1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	2021
Taux taxe d'Habitation	19,50%	17,96%	17,48%	16,37%	15,77%	14,61%	Compensé	Compensé
Taux Taxe Foncier Bâti	27,40%	25,50%	24,82%	23,24%	22,55%	20,47%	20,47%	35,60%
Taux Taxe Foncier Non Bâti	63,00%	58,00%	56,46%	52,87%	53,78%	48,81%	48,81%	48,81%

### **AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX CETTE ANNEE\***

*\* Le passage de 20,47% en 2020 à 35,60% en 2021 pourrait faire penser à une augmentation. Il n'en est rien puisqu'il s'agit de la compensation de l'Etat pour le versement de la taxe d'habitation que la majorité des orangeois ne payent plus et dont la totalité sera exonérée en 2025. Afin de maintenir un niveau de recettes équivalent, l'Etat a transféré aux communes la part de Foncier Bâti qui était encaissée par le Département. Le citoyen paye toujours la même taxe, seule la répartition change puisque désormais la commune en encaisse la totalité.*



### **BAISSE CONTINUELLE DES TAUX DEPUIS 1995**



***BAISSE DRASTIQUE DE NOTRE DOTATION FORFAITAIRE DEPUIS 2013, EN PARTIE POUR PARTICIPER AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE DE L'ÉTAT***

**6) Montant du Budget Consolidé : (Budget Principal & Budgets Annexes : Pompes Funèbres, Crématorium, Transport Orange & Parking).**

BUDGET PRINCIPAL 2021 ORANGE

SECTION	Crédits ouverts BP 2018	Crédits ouverts BP 2019	Crédits ouverts BP 2020	Crédits ouverts BP 2021
Investissement				
Dépenses	27 892 441 €	34 946 448 €	33 539 753 €	33 657 988 €
Recettes	27 892 441 €	34 946 448 €	33 539 753 €	33 657 988 €
Fonctionnement				
Dépenses	60 525 892 €	53 185 941 €	45 341 694 €	41 427 992 €
Recettes	60 525 892 €	53 185 941 €	45 341 694 €	41 427 992 €
Total général				
Dépenses	88 418 333 €	88 132 390 €	78 881 447 €	75 085 980 €
Recettes	88 418 333 €	88 132 390 €	78 881 447 €	75 085 980 €

La lecture de ce tableau laisse apparaître la part conséquente d'investissement provisionné à partir de 2019. A contrario, nous pouvons constater une baisse de la section de fonctionnement, conséquences d'économies réalisées et de baisse de notre excédent.

Il est à souligner que le budget annexe transport sera transféré à la CCPRO au 1<sup>er</sup> juillet 2021 et que son champ d'actions s'élargira à la mobilité.

## 7) Crédits d'investissement pluriannuels :

Nous pouvons distinguer les investissements pluriannuels en cours d'exécution (AP/CP) et ceux en prévisions (plan pluriannuel d'investissement).

### LES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES / CREDITS DE PAIEMENTS

Elles concernent des opérations d'investissement commencées ou en passe de l'être dont le montant total dépasse 500 000 € et dont la réalisation est d'au moins 2 ans.

Suivi des AP/CP en cours de réalisation 2021						
Dénomination de l'AP/CP	Durée prévisible	Dépenses/recettes	Montant AP voté	Réalisé au 31/12/2020	Budgétisé 2021	Reliquat total sans 2021
Consolidation du théâtre antique	9 ans	Dépenses	7 907 795,17 €	4 359 694,30 €	612 956,87 €	2 935 144,00 €
		Recettes	2 936 443,96 €	1 922 841,77 €	448 008,00 €	565 594,19 €
Mise en sécurité et en valeur de la colline Saint-Eutrope	9 ans	Dépenses	10 698 054,76 €	383 475,44 €	620 123,32 €	9 694 456,00 €
		Recettes	3 336 292,33 €	32 525,94 €	722 825,57 €	2 572 840,82 €
Création parcours patrimonial et musées	8 ans	Dépenses	11 268 107,00 €	0,00 €	475 117,00 €	10 792 990,00 €
		Recettes	2 191 200,00 €	4 785,15 €	231 200,00 €	1 954 814,85 €
Déviation routière Orange	4 ans	Dépenses	7 500 000,00 €		1 500 000,00 €	6 000 000,00 €
Réhabilitation hall des expositions	4 ans	Dépenses	12 440 000,00 €		420 000,00 €	12 020 000,00 €
Construction d'un groupe scolaire au Coudoulet	3 ans	Dépenses	6 300 000,00 €		120 000,00 €	6 180 000,00 €
Total Dépenses			56 113 956,93 €	4 743 169,74 €	3 748 197,19 €	47 622 590,00 €
Total Recettes			8 463 936,29 €	1 960 152,86 €	1 402 033,57 €	5 093 249,86 €

**3 AP/CP SONT EN COURS D'EXÉCUTION  
3 NOUVELLES AC/CP SONT CRÉÉES EN 2021**

### LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PROVISOIRE

C'est le reflet des opérations d'investissement à venir qu'elles soient commencées ou pas. Ces opérations peuvent encore évoluer voire être supprimées afin de répondre aux évolutions de notre Commune.

**PPI PROFONDEMENT REMANIÉ AFIN DE COUVRIR LA DURÉE DU MANDAT**

	Montant	Reste au 31/12/2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	subventions	emprunts	autofinancement
CONSOLIDATION DU THEATRE ANTIQUE	7 841 000 €	4 387 712 €	518 144 €	1 190 946 €	995 034 €	749 165 €				2 886 953 €	0 €	4 954 047 €
MISE EN SECURITE ET MISE EN VALEUR DE LA COLLINE SAINT EUTROPE	10 543 000 €	10 129 295 €	434 286 €	1 637 475 €	2 545 538 €	1 469 406 €	1 806 363 €	1 796 464 €	439 763 €	3 336 289 €	0 €	7 206 711 €
CREATION PARCOURS PATRIMONIAL ET MUSEES	11 268 000 €	11 233 234 €	475 117 €	4 434 841 €	3 331 920 €	473 623 €	1 872 000 €	624 000 €	51 732 €	2 771 200 €	0 €	8 496 800 €
DEVIATION ROUTIERE ORANGE	7 500 000 €	7 500 000 €	3 290 000 €	1 220 000 €	1 930 000 €	1 060 000 €					7 500 000 €	0 €
REHABILITATION FERME DU GRENOUILLET	840 000 €	840 000 €	60 000 €	780 000 €							0 €	840 000 €
CONSTRUCTION BOULODROME	2 220 000 €	2 220 000 €	240 000 €	1 980 000 €							0 €	2 220 000 €
REHABILITATION DU HALL DES EXPOSITIONS	12 480 000 €	12 480 000 €	460 000 €	4 820 000 €	3 600 000 €	3 600 000 €					0 €	12 480 000 €
CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU COUDOULET	6 300 000 €	6 300 000 €	120 000 €	3 708 000 €	2 472 000 €						6 300 000 €	0 €
CONSTRUCTION POSTE DE POLICE	2 424 000 €	2 424 000 €	60 000 €	1 454 400 €	909 600 €						0 €	2 424 000 €
EXTENSION CIMETIERE	3 552 000 €	3 552 000 €	3 552 000 €								0 €	3 552 000 €
REHABILITATION COMMERCES CENTRE VILLE	600 000 €	600 000 €	600 000 €								0 €	600 000 €
ADAP	1 080 000 €	1 080 000 €	60 000 €	340 000 €	340 000 €	340 000 €					0 €	1 080 000 €
<b>TOTAL PPI</b>	<b>66 648 000 €</b>	<b>62 746 241 €</b>	<b>9 869 547 €</b>	<b>21 565 662 €</b>	<b>16 124 092 €</b>	<b>7 692 194 €</b>	<b>3 678 363 €</b>	<b>2 420 464 €</b>	<b>491 495 €</b>	<b>8 994 442 €</b>	<b>13 800 000 €</b>	<b>43 853 558 €</b>

encaissement emprunts

7 500 000 €

6 300 000 €

## 8) Niveau des épargnes :

	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Epargne Brute	2 777 580 €	1 174 312 €	4 064 598 €	2 917 788 €

### **DES ÉPARGNES PERMETTANT DE DÉGAGER UN BON AUTOFINANCEMENT**

Le travail sur le chapitre des charges à caractère général se ressent puisque nos épargnes ont augmenté entre 2019 et 2020. La baisse de 2021 est due en grande partie à l'amointrissement de l'excédent de fonctionnement dont une grande part a été affectée en 2020 en section d'investissement.

Sans dette, les trois épargnes orangeoises sont identiques, ce qui reste rare dans les collectivités.

**Epargne brute** : Recettes réelles de fonctionnement *moins* dépenses réelles de fonctionnement. On la nomme aussi « autofinancement brut » et sert à financer en priorité au remboursement de la dette et aux dépenses d'équipements.

**Epargne de Gestion** : Epargne brute *plus* intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée hors frais financiers.

**Epargne nette** : Epargne de gestion *moins* annuité du capital de la dette *ou* Epargne brute *moins* remboursement de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de dette.

**Remarque** : les montants indiqués sur 2021 seraient exacts si l'exécution du budget se déroulait à 100%. Néanmoins, chaque année, l'exécution est moindre, ce qui permettra à ces chiffres d'augmenter lors du prochain Compte Administratif.

## 9) Niveau d'endettement de la collectivité :

Pour l'exercice 2021, aucun recours à l'emprunt n'est prévu. Néanmoins, au vu de l'ampleur des travaux en cours et à venir (voir chapitre AP/CP et PPI), des consultations seront lancées en amont afin de bénéficier de taux encore bas.

Le ratio de désendettement se situe à 0 année (inférieur à 12 années conformément au projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022).

**Evolution du ratio rapportant l'encours de dette au 1/01/2021 à la population totale (INSEE) :**

Années	Capital restant dû (en K euros)	Dette par Habitant	Moyenne Strate	Ratio Orange /strate
2009	7 384 €	250 €	1 078 €	23,19%
2010	3 413 €	116 €	1 078 €	10,76%
2011	2 503 €	84 €	1 078 €	7,79%
2012	1 788 €	59 €	1 118 €	5,28%
2013	1 162 €	39 €	1 063 €	3,67%
2014	730 €	25 €	1 063 €	2,35%
2015	128 €	4 €	1 099 €	0,36%
2016	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2017	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2018	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2019	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2020	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2021	0 €	0 €	1 076 €	0,00%

**UN NIVEAU D'ENDETTEMENT NUL ET REMARQUABLE**

**10) Capacité de désendettement :**

Année	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Capital restant dû en €	5 185 037 €	3 412 762 €	2 500 273 €	1 785 297 €	1 124 524 €	698 931 €
Epargne nette en €	15 612 810 €	16 397 988 €	18 497 438 €	16 582 428 €	7 997 394 €	7 406 032 €
Durée remboursement en années	0,33	0,21	0,14	0,11	0,14	0,08
Année	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Capital restant dû en €	123 074 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Epargne nette en €	9 332 386 €	4 218 156 €	2 416 276 €	4 680 312 €	6 229 169 €	2 917 788 €
Durée remboursement en années	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

La capacité de désendettement est de 0 années puisqu'aucun emprunt n'est en cours. Elle se calcule comme suit : Encours de la dette / Epargne brute

Une collectivité doit faire attention lorsqu'elle atteint 8 années pour son désendettement sans dépasser 12 années.

## 11) Principaux ratios :

Les ratios du BP 2021 population au 21/01/2021 de 29 566 hab	Valeur	Moyennes nationales de la strate
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 022 €	1 234 €
2 - Produit des impositions directes / population	477 €	633 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 117 €	1 415 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population	942 €	302 €
5 - Encours de la dette / population	0	1 076 €
6 - DGF / population	155 €	198 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58,87%	61,10%
8 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91,56%	94,50%
9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	84,34%	21,40%
10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0,00%	76,00%

Les ratios de la strates sont les derniers connus soit ceux de 2017

L'interprétation globale de ces ratios est la suivante :

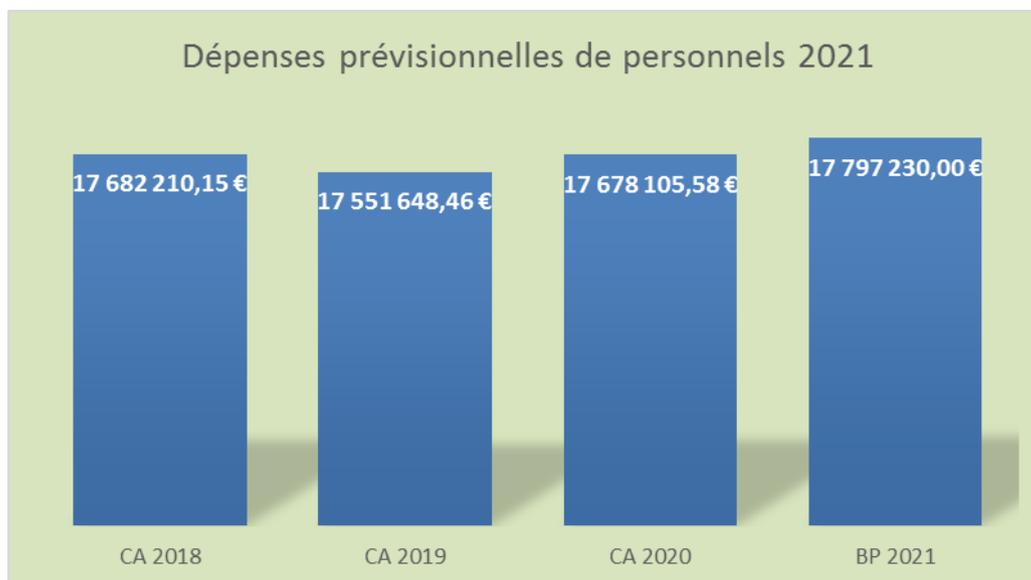
Malgré des recettes fiscales, une Dotation Globale de Fonctionnement et en général des recettes bien en deca de la strate, Orange a su contenir ses dépenses de fonctionnement concourant ainsi à un financement de l'investissement supérieur à la moyenne.

Ainsi nos dépenses d'équipement (investissement) sont plus de trois fois supérieures aux communes équivalentes prouvant ainsi notre volonté de porter des projets pour les orangeois.

Les dépenses de personnels sont en deçà de la moyenne, preuve d'un souci de travailler avec un juste effectif.

## 12) Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

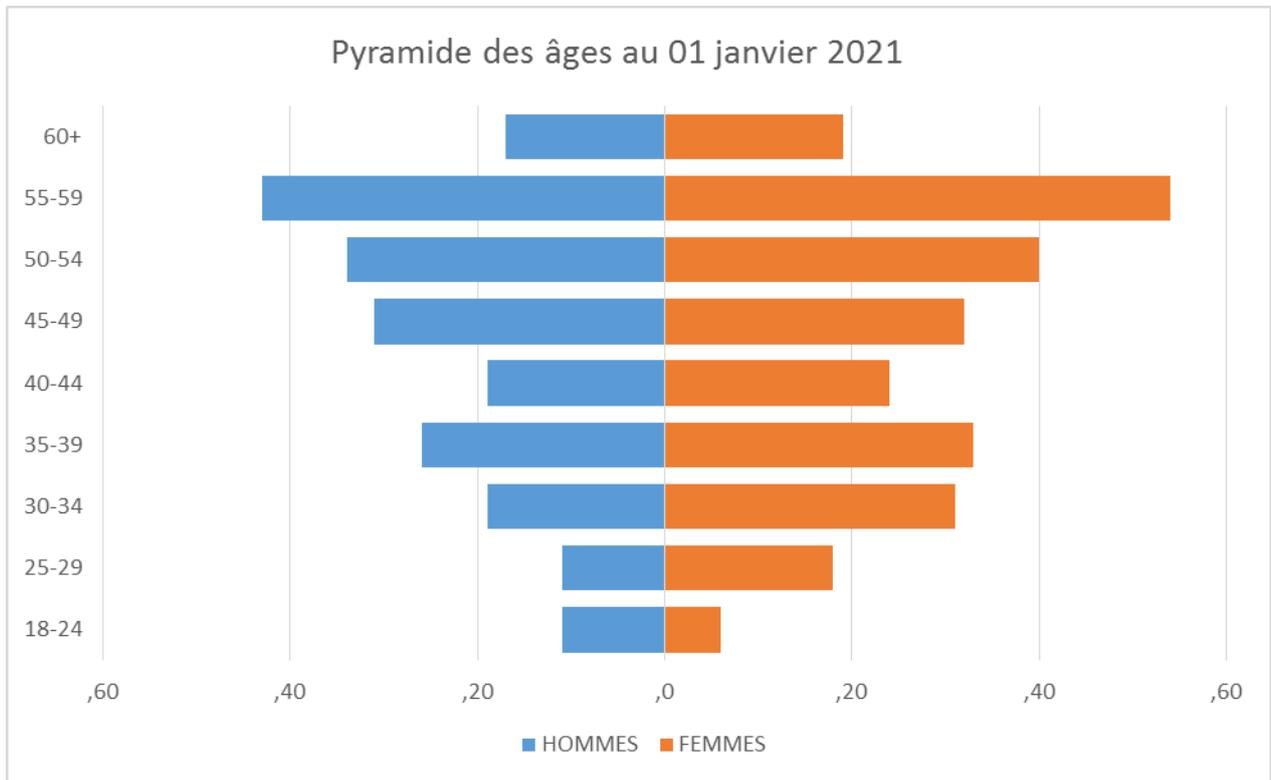
La masse salariale a été de 17,69 M€ en 2020 contre 17,55 M€ en 2019. La trajectoire 2021 est fixée à 17,79 M€. Elle reste donc stable et traduit la volonté politique de ne pas faire exploser ce poste de dépenses obligatoires qui, pourtant, augmente naturellement de 2% chaque année à cause du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).



**UNE MASSE SALARIALE CONTENUE**

	EFFECTIFS POURVUS			
	A	B	C	TOTAL
<b>Au 31/12/2018</b>	16	65	389	<b>470</b>
<b>Au 31/12/2019</b>	18	64	387	<b>469</b>
<b>Au 31/12/2020</b>	17	64	383	<b>464</b>
<b>Evolution 2019/2020</b>	-1,06%			

**UN EFFECTIF RESTANT STABLE DEPUIS 3 ANS**



### UNE POPULATION D'AGENTS VIEILLISSANTE

Les services de la Ville fonctionnent sur une base de 36 heures hebdomadaires, soit pour un temps complet 1607 heures avec 6 jours de **R**éduction du **T**emps de **T**ravail (RTT) dont un jour à poser obligatoirement le lundi de la Pentecôte.

La pyramide démontre que la population est vieillissante avec un âge moyen au sein de la collectivité de 45 ans. 133 agents ont 55 ans et plus soit 28% des effectifs.

### Répartition des effectifs par genre et catégorie d'emploi



### 13) CONCLUSION :

Forte de sa bonne gestion passée et de son excédent capitalisé, Orange voit son avenir empreint d'un bon optimisme.

Tant les nombreux investissements structurants prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement que le maintien de services à la population à un tarif bas laissent entrevoir une volonté de conserver une ville attractive, sécurisée et plaisante à vivre.

Notre ***budget principal reste dynamique*** mais commence à ressentir les conséquences du désengagement de l'Etat dans le versement de ses dotations ou dans le transfert de compétences non financées. La crise sanitaire et économique liée à la COVID19 nous amène à proposer un budget prudentiel au vu des efforts consentis par la ville d'Orange envers ses commerces. En effet, la ville a consenti à financer l'achat de 100 000 masques barrières, à exonérer les loyers des commerces louant un local à la ville, d'exonérer de 50% la TLPE de la totalité des entreprises. Le budget 2021 est un budget sincère et équilibré.

L'année 2021 devrait être conforme aux dernières années en s'attachant à maintenir le niveau d'offres en matière de services, ***tout en maintenant d'importants travaux d'équipements et d'infrastructures à destination des Orangeois.***

Déchargée de toute dette, ***baissant de façon régulière ses taux d'imposition*** et maîtrisant ses dépenses, Orange est une commune unanimement reconnue pour sa parfaite administration des deniers publics.

Ainsi la Chambre Régionale des Comptes et la Trésorerie d'Orange font ressortir cette bonne santé financière au travers de divers rapports ou analyses.

Notre commune restera par ailleurs, attentive aux nouvelles réformes, transfert de compétences ou projets afin de ne pas dégrader sa situation financière.

En sa qualité de ville « centre », Orange a mutualisé ses services supports, et travaille sur l'optimisation du travail grâce au regroupement géographique de certains services.